

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 15 décembre 2015 portant changement d'appellation  
de la brigade territoriale de Chemillé-Melay (Maine-et-Loire)**

NOR : INTJ1530272A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-27;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

La brigade territoriale de Chemillé-Melay prend l'appellation de brigade territoriale de Chemillé-en-Anjou à compter du 15 décembre 2015. Sa circonscription ainsi que les circonscriptions des brigades territoriales de Vihiers et de Thouarcé sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Chemillé-en-Anjou, de Vihiers et de Thouarcé exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 décembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

J. VIRE

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Chemillé-Melay</b>	<b>La Chapelle-Rousselin</b> <b>Chemillé-Melay</b> <b>Cossé-d'Anjou</b> <b>La Jumellière</b> <b>Neuvy-en-Mauges</b> <b>Saint-Georges-des-Gardes</b> <b>Saint-Lézin</b> <b>Sainte-Christine</b> <b>La Tourlandry</b>	
<b>Vihiers</b>	Cernusson Les Cerqueux-sous-Passavant Cléré-sur-Layon Coron Montilliers Nueil-sur-Layon Passavant-sur-Layon La Plaine Saint-Paul-du-Bois <b>La Salle-de-Vihiers</b> Somloire Trémont Vihiers	Cernusson Les Cerqueux-sous-Passavant Cléré-sur-Layon Coron Montilliers Nueil-sur-Layon Passavant-sur-Layon La Plaine Saint-Paul-du-Bois Somloire Trémont Vihiers
<b>Thouarcé</b>	Beaulieu-sur-Layon Champ-sur-Layon <b>Chanzeaux</b> Chavagnes Faveraye-Mâchelles Faye-d'Anjou Luigné Notre-Dame-d'Allençon Rablay-sur-Layon Saint-Lambert-du-Lattay Thouarcé <b>Valanjou</b>	Beaulieu-sur-Layon Champ-sur-Layon Chavagnes Faveraye-Mâchelles Faye-d'Anjou Luigné Notre-Dame-d'Allençon Rablay-sur-Layon Saint-Lambert-du-Lattay Thouarcé
<b>Chemillé-en-Anjou</b>		<b>Chemillé-en-Anjou</b>